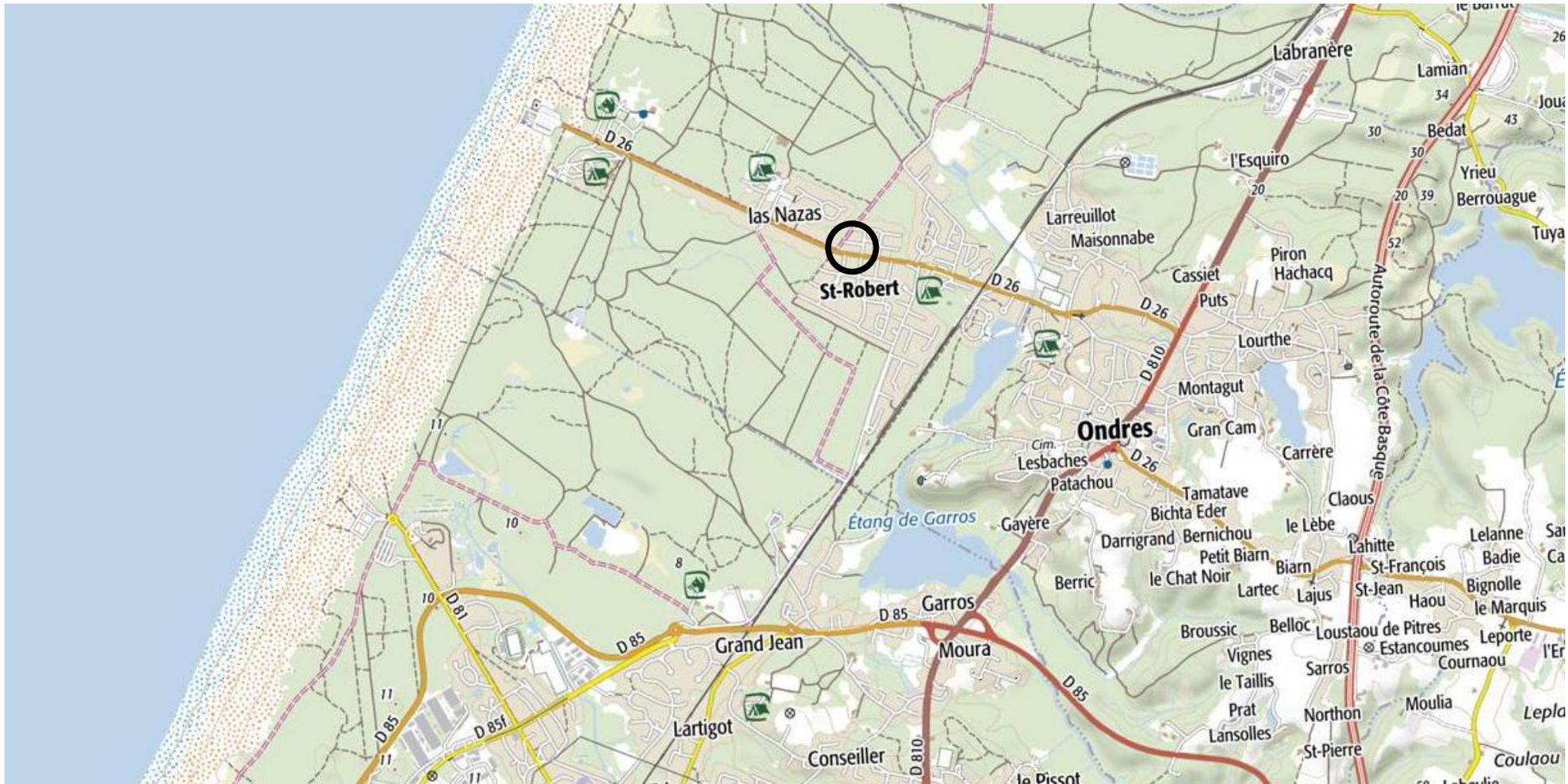
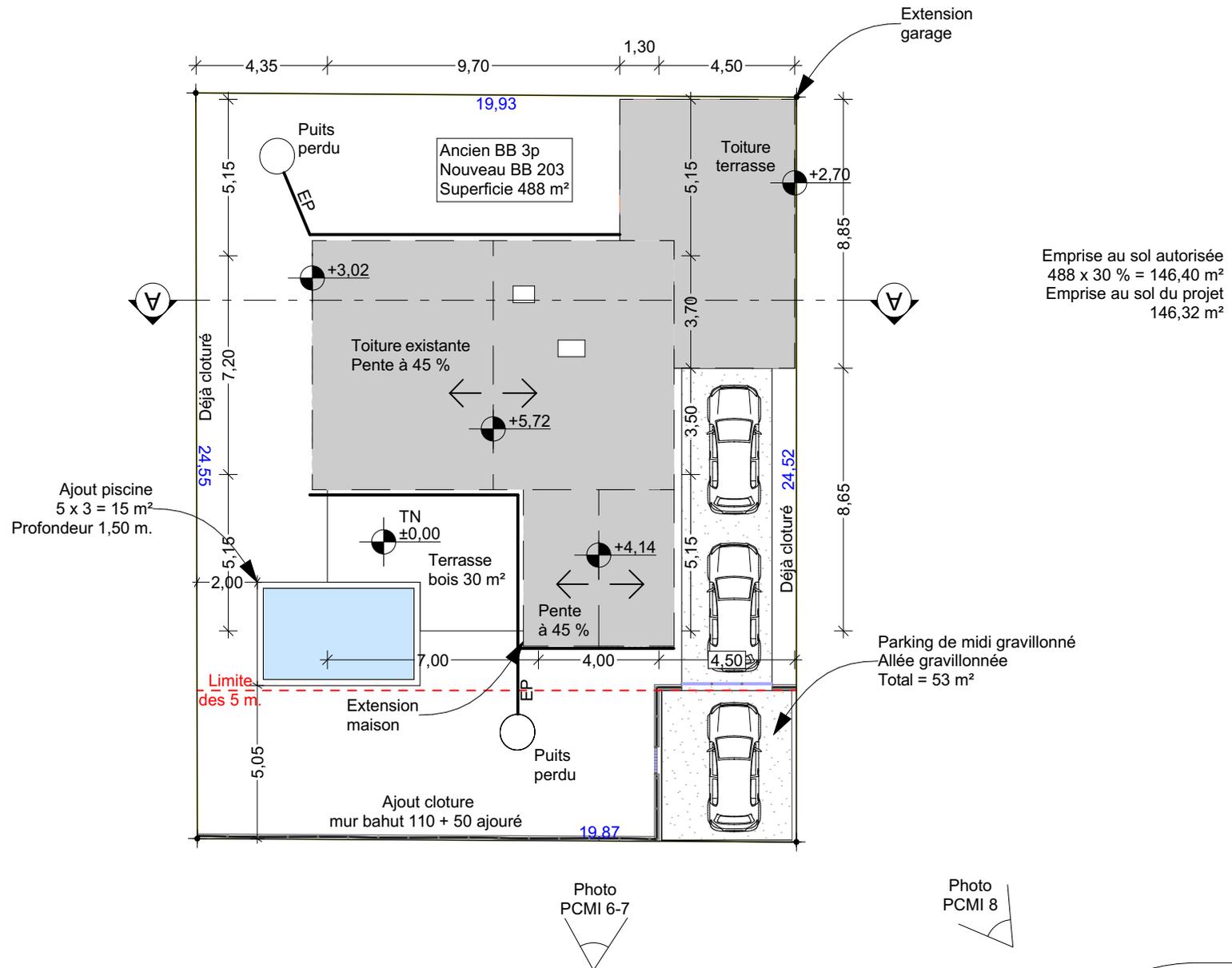
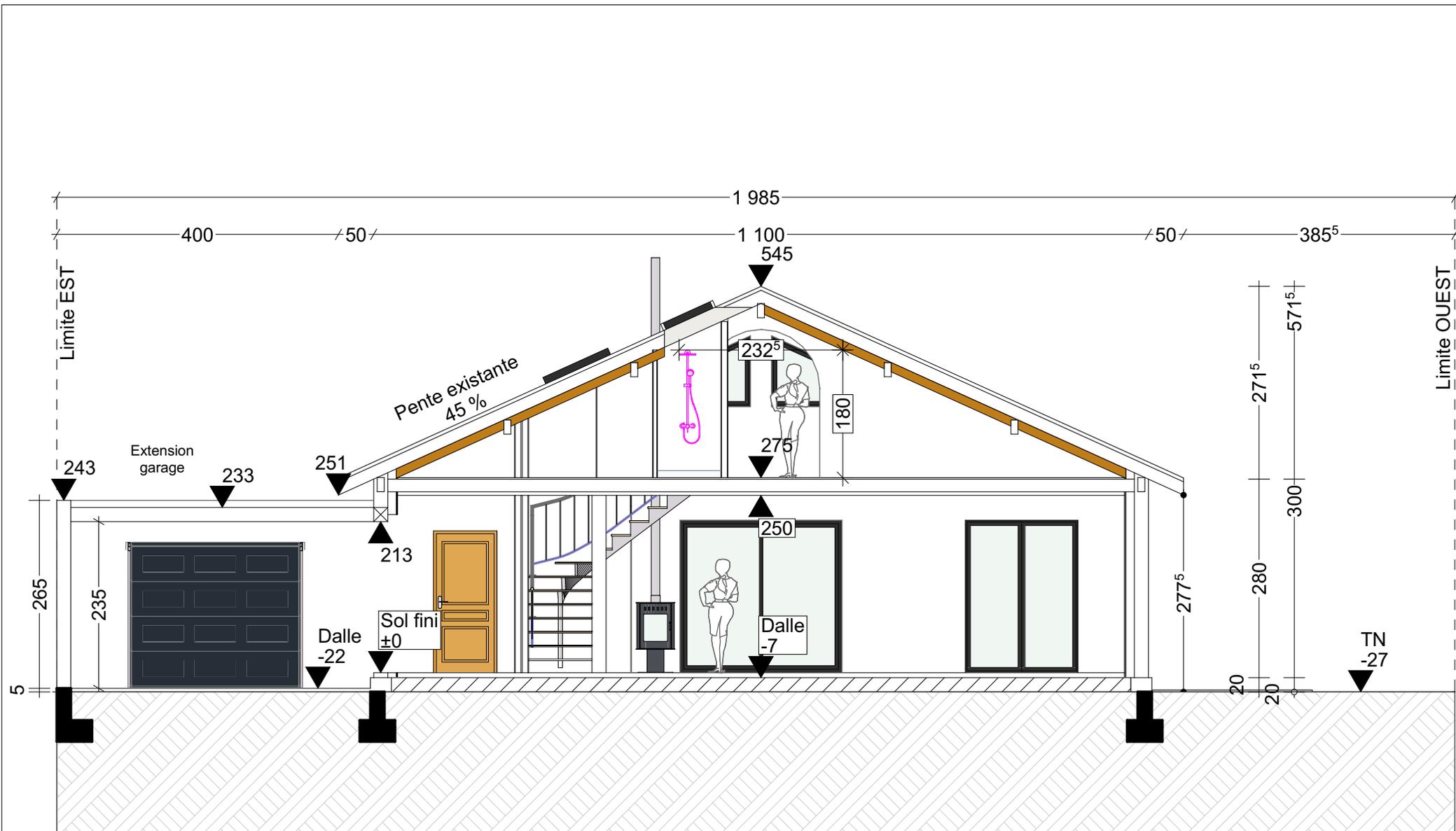




Partie
à démolir







1) L'EXISTANT

Situé sur la commune de ONDRES, 1210 avenue de la plage.

Parcelle d'une superficie de 488 m². Références cadastrales : ancien BB 3p / nouveau BB 203.

Une maison est déjà bâtie avec une pente de toit à 45 %, l'accès à la parcelle se situe sur la partie gauche.

Tous les réseaux sont déjà présents.

2) LE PROJET

Modification de l'accès à la parcelle, déplacement vers la partie opposée (droite)

Création d'un parking de midi 5 x 5 (25 m²)

- La maison existante :

La partie EST de la maison va être démolie.

Modification de certaines ouvertures.

Ravalement ton blanc (WEBER Blanc 000), menuiseries RAL 7016, tuiles "romane" ton mélé, boiseries blanches, bandeaux de rives pvc blancs, lambris en pvc blanc, zinguerie RAL 7016.

Afin de permettre l'implantation de l'extension, 1 arbre sera abattu et 3 arbres d'essences locales seront replantés.

- Construction de l'extension habitable :

Enduit de finition blanc (WEBER Blanc 000) gratté, menuiseries RAL 7016, tuiles "romane" ton mélé,

débords de toit 50 cm., boiseries blanches, bandeaux de rives pvc blancs, lambris en pvc blanc, zinguerie RAL 7016.

- Construction d'une extension garage avec toit plat :

Sur 2 façades, bardage vertical à claire-voie ton naturel.

Sur 2 façades, enduit de finition blanc (WEBER Blanc 000) gratté.

Menuiseries RAL 7016.

- Aménagement des combles :

Pour palier au manque de lumière, ajout de 2 fenêtres de toit RAL 7016 sur le pan EST de la toiture.

- Construction d'une piscine enterrée : L. 5 x l. 3 x P. 1,50

3) AMENAGEMENT TERRAIN

Les espaces libres de construction resteront engazonnés.

- Modification clôture sur emprise publique :

Mur bahut de 1,10 m. enduit de finition blanc (WEBER Blanc 000) gratté surmonté de lattes en bois horizontales ton naturel d'une hauteur de 0,50 m.

Ajout portillon RAL 7016 et portail coulissant plein RAL 7016 H. 1,60 m. L. 3,00 m.

Parking de midi et allée gravillonnés.

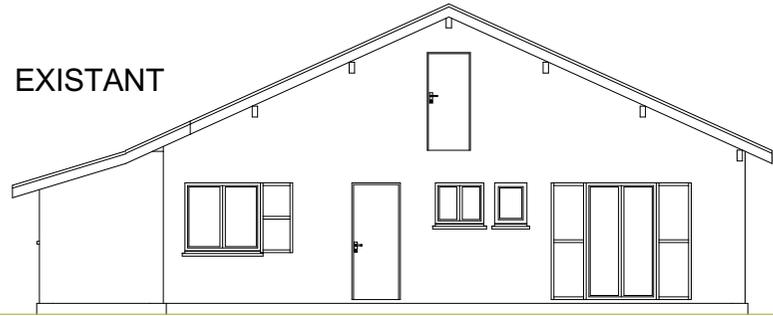
Les eaux pluviales des extensions seront recueillies et déversées sur la parcelle dans un puits perdu.

4) L'INSERTION

Ce projet s'intègre bien dans l'environnement proche des constructions voisines.

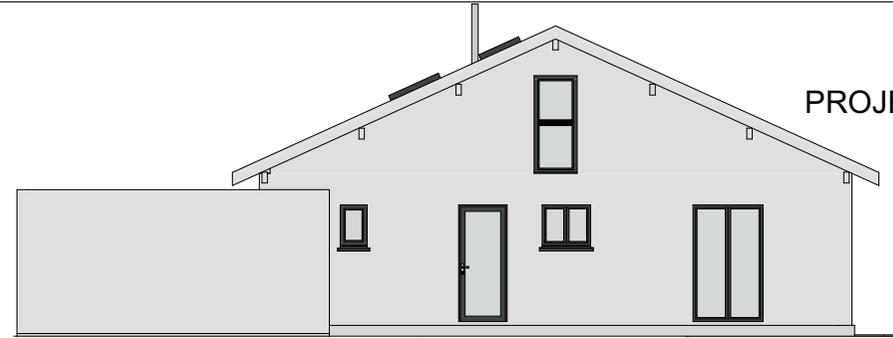
Ce projet respecte l'harmonie et la qualité architecturale des lieux.

EXISTANT

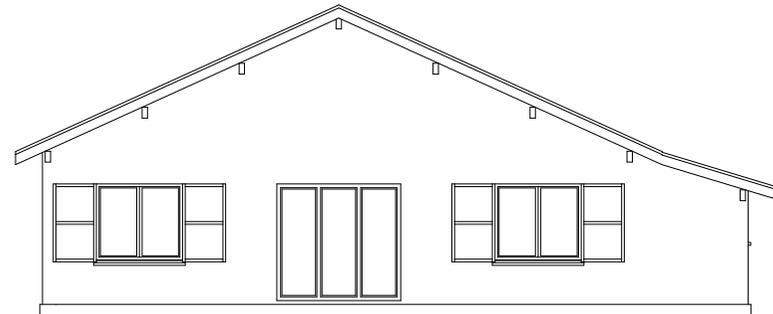


Nord

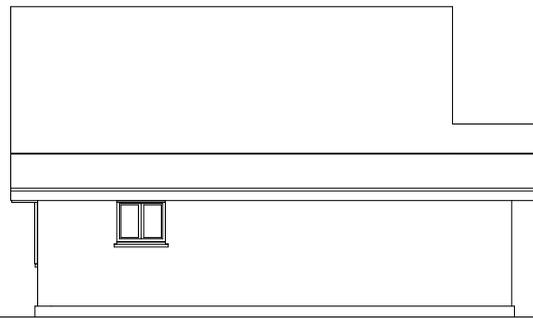
PROJET



Sud



Est



Ouest

